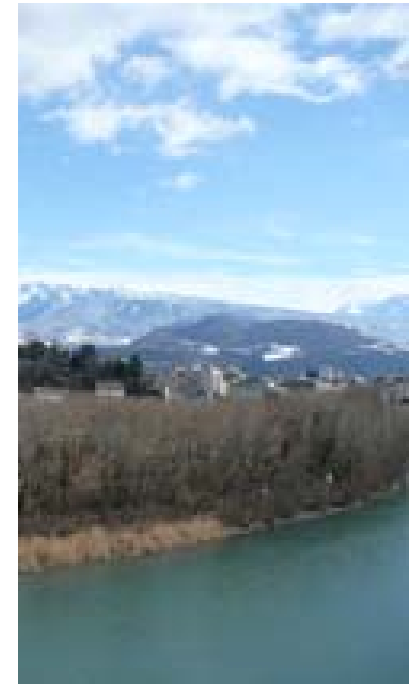


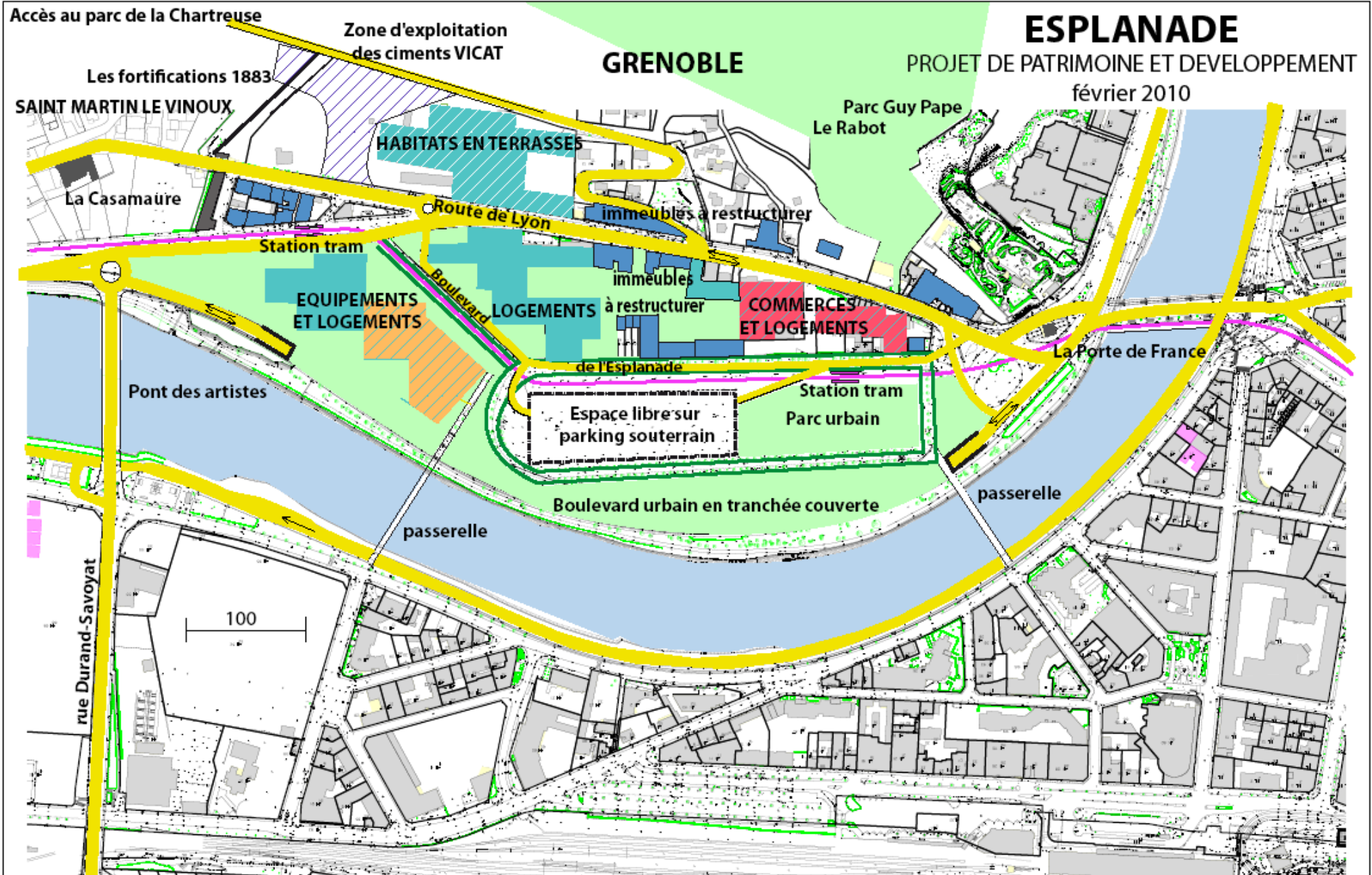


Patrimoine et Développement  
du Grand Grenoble

# Esplanade

Projet de requalification





- |  |  |
|--|--|
|  Espaces verts à aménager                           |  Ligne du Tram avec localisation des stations       |
|  Immeubles à restructurer                           |  Voiries  |
|  Zone d'habitat                                     |  Plantations existantes à conserver                 |
|  Commerces au rez-de-chaussée, logements aux étages |  Emprise des zones d'exploitation des ciments Vicat |
|  Equipements  |  Bâtiments classés (MH) ou en cours de classement   |
|  Habitats en terrasses                              |  |

# Esplanade

## Projet de requalification du quartier de l'Esplanade - entre le pont de la Bastille et la commune de Saint-Martin-le-Vinoux -

Il s'agit de créer dans ce secteur un véritable quartier parcouru par la ligne du tramway E et d'aménager une entrée de ville accueillante.

### L'esplanade proprement dite

Cet espace appartient à tous les Grenoblois, il nous paraît indispensable de le conserver tout en lui donnant une meilleure utilisation :

- Créer un parking souterrain sur un tiers de sa surface
- Aménager l'espace au dessus de ce parking
- Maintenir une zone réservée aux animations diverses (cirques, boules...)
- Côté nord, créer une Halle des sports qui bénéficierait de la proximité du parc dont il sera question plus loin.

### Urbanisation

1 – Petite esplanade :

- a) Créer des logements en réservant une certaine transparence entre les bâtiments et en limitant la hauteur des immeubles à une trentaine de mètres
- b) Créer une zone socio-culturelle : crèche, école, centre social, salle polyvalente.

2 - Entre route de Lyon et boulevard de l'Esplanade :

- a) Urbaniser tout le secteur en utilisant les « friches » actuelles (ancien garage Peugeot, ateliers municipaux...) et en respectant le bâti existant selon son état.
- b) Créer une zone commerciale à l'emplacement actuel de l'Inter-Marché intégrant les commerces existants.

3 - Envisager la conquête du coteau dans la continuité de Saint-Martin-le-Vinoux sur les terrains Vicat, en respectant les aspects patrimoniaux industriels

## Déplacements

1 – La ligne de tram E :

Longerait l'Esplanade (pourrait suivre le boulevard de l'esplanade le long de la ligne d'arbres côté opposé aux habitations) et rejoindrait la route de Lyon légèrement à l'ouest de la station service actuelle.

Les stations pourraient se situer à proximité de chacun des centres de vie indiqués plus haut (zone commerciale et zone socio-culturelle), la station côté nord desservant ainsi également Saint-Martin-le-Vinoux.

2 - L' A48

Déclassée et convertie en voie urbaine à double sens suivrait son parcours actuel en tranchée couverte depuis l'entrée de la petite esplanade jusqu'à proximité de la Porte de France

3 – La route de Lyon resterait à double sens

4 - Un pont franchissant l'Isère à l'aplomb de la rue Durand-Savoyat (rive gauche) permettrait une desserte directe de la Presqu'île scientifique

5 – Deux passerelles piétonnes à l'aplomb des rue du Villard de Lans et rue de l'Isère désenclaveraient les deux quartiers rive droite et rive gauche

## Parc

Entre l'Esplanade et l'Isère chevauchant la voie urbaine en tranchée couverte (ex A48), un parc pourrait être aménagé qui rejoindrait la berge de l'Isère, la piste cyclable étant conservée.

## Conclusion

Cette proposition rejoint quelques aspects du projet présenté par la Ville.

- . Il en garde l'essentiel de la création d'un parc et de l'urbanisation (densification à discuter).
- . Il surmonte la difficulté de la pénétration routière dans la ville.
- . Il maintient une aire de stationnement plus réduite que l'actuelle.
- . Il rend le quartier attractif par l'espace « Esplanade » et la possibilité offerte pour l'organisation de manifestations à proximité du Centre ville.
- . Il garde une activité « boules ».
- . La Halle des Sports ouverte aux associations et habitants des quartiers nord ouest de la ville (centre ville, centre gares, Saint-Laurent et Arago-Jean Macé) au cœur d'un parc vivant.

# Annexe 1

## PLAN LOCAL D'URBANISME

- A** Rapport de présentation
- B** F.U.D
- C** Orientations d'aménagement
- D** Règlement
- E** Documents graphiques
- Annexe
- Documente informatifs



**ZONES VERTES**  
 N Naturelle  
 UP Parc urbain

**ZONES D'ACTIVITES**

- UE-A Scientifique et technologique
- UE-B Industrie
- UE-C Tertiaire, habitat toléré
- UE-D Commerces
- UE-E Tertiaire strict
- UE-F Activités mixtes

**ZONES URBAINES MIXTES**

- UM-A Centre historique
- UM-B Centre ville
- UM-C Tissu urbain mixte
- UM-D Individuel homogène
- UM-E Urbanisme moderne
- UM-F Zone ZAC Vigny - Musset

**DOCUMENTS GRAPHIQUES**

**Plan de zonage**

# Esplanade

Bâtiments remarquables  
entre le pont de la Bastille à Grenoble et la  
commune de Saint-Martin-le-Vinoux



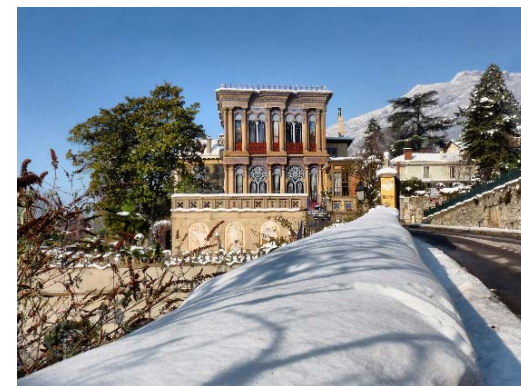
L'Esplanade vue de la Bastille



Fortifications de 1883



La Porte de France



La Casamaures  
et une maison du 17<sup>e</sup> siècle

Photos réalisées par Jean Cognet, Mireille Courteau, Maurice Fournier, Christiane Guichard et André Hardouin

Ce document est la propriété de Patrimoine et Développement du Grand Grenoble et ne pourra être publié qu'avec son autorisation.